



## **PROCÈS-VERBAL**

### **Municipalité du Canton de Stratford**

La Municipalité du Canton de Stratford tient une séance ordinaire de son conseil, le dix-septième (17<sup>e</sup>) jour du mois d'avril 2023 à 19 h au gymnase de l'école Dominique-Savio, situé au 150 de l'avenue Centrale Nord à Stratford à laquelle sont présents :

Poste Vacant	siège # 1
Monsieur André Therrien, conseiller	siège # 2
Monsieur Richard Picard, conseiller	siège # 3
Poste Vacant	siège # 4
Monsieur Jocelyn Plante, conseiller	siège # 5
Madame Natalie Gareau, conseillère	siège # 6

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence de la mairesse, madame Denyse Blanchet.

Le directeur général et greffier-trésorier, monsieur William Leclerc Bellavance, est également présent, agissant à titre de secrétaire.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Items statutaires**
  - 1.1 Adoption de l'ordre du jour Décision
  - 1.2 Période de questions Information
  - 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2023 Décision
  - 1.4 Présentation des dépenses récurrentes Information
  - 1.5 Adoption des comptes à payer Décision
  - 1.6 Dépôt de la situation financière au 14 avril 2023 Information
  - 1.7 Suivi des dossiers municipaux Information
- 2. Administration**
  - 2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus Décision
  - 2.2 Démission au poste de conseillère no 4 Information
  - 2.3 Nomination d'une mairesse suppléante Décision
  - 2.4 Rémunération du personnel électoral 2023 Décision
  - 2.5 Bail d'occupation de la chapelle Décision
- 3. Stratford 2030 « Ensemble en action »**
  - 3.1 Affectation des fonds destinés au centre communautaire Décision
  - 3.2 Promotion Stratford - Renouvellement de l'entente Décision
  - 3.3 Promotion Stratford – Versement de la contribution annuelle Décision
- 4. Infrastructures municipales**
  - 4.1 Abat-poussière – Choix du fournisseur Décision
  - 4.2 Reddition de compte – Programme RIRL Décision
- 5. Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle**
  - 5.1 Lettre d'entente no 13 – Horaire d'été 2023 Décision
  - 5.2 Nomination au comité de relation de travail Décision
- 6. Vie communautaire, services de proximité, et tourisme**
  - 6.1 Contribution au projet Bobettes rouges Décision
  - 6.2 Contrat de partenariat avec le BC-CPE Sous les étoiles Décision
- 7. Communications**

<b>8.</b>	<b>Loisirs et culture</b>	
8.1	Soutien financier à la bibliothèque municipale	Décision
<b>9.</b>	<b>Finances, budget et taxation</b>	
9.1	Adoption des États financiers audités de l'exercice se terminant le 31 décembre 2022	Décision
<b>10.</b>	<b>Urbanisme et environnement</b>	
10.1	Défi pissenlit 2023	Décision
<b>11.</b>	<b>Sécurité publique</b>	
11.1	Nomination au conseil d'administration de la Régie incendie des rivières	Décision
11.2	Renouvellement 2023 de BCITI	Décision
11.3	Demande au ministère des Transports du Québec – Traverse piétonnière	Décision
<b>12.</b>	<b>Affaires diverses</b>	
<b>13.</b>	<b>Liste de la correspondance</b>	Information
<b>14.</b>	<b>Période de questions</b>	
<b>15.</b>	<b>Certificat de disponibilité</b>	
<b>16.</b>	<b>Levée de la séance</b>	

## **1. Items statutaires**

Ouverture de la séance à 19 h 00.

### **1.1 Adoption de l'ordre du jour**

Ajout du point 4.3 Reddition de compte FIMEAU – Audit des travaux

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,  
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que modifié.

2023-04-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **1.2 Période de questions**

Un citoyen demande si Mme Julie Lamontagne est toujours conseillère. La mairesse répond que le sujet sera abordé au point 2.2.

Un citoyen demande si les taxes vont baisser. La mairesse répond que le budget et le règlement de taxation 2023 ont été adoptés et qu'il n'y aura pas de modification en cours d'année.

Un citoyen demande qui peut voter. Le directeur général mentionne qu'une feuille a été envoyée pour signifier qui est présentement sur la liste électorale. Les résidents permanents sont normalement déjà sur la liste électorale, si ce n'est pas le cas contacter le bureau municipal pour recevoir la fiche d'inscription. Pour les résidences secondaires, la loi prévoit un électeur par résidence, il faut donc s'inscrire sur la liste électorale si ce n'est pas déjà fait.

Une citoyenne demande si la liste électorale peut être consultée. Le directeur général répond que la liste électorale peut être consultée au bureau municipal, mais qu'une lettre a été envoyée pour aviser des électeurs, ou de l'absence d'électeur, pour chaque adresse.

Un citoyen demande quelles sont les dates pour voter par correspondance. Le directeur général répond que le vote par correspondance débute le 27 avril et termine le 5 mai.

Un citoyen demande qui sont les candidats. Le directeur général répond que les trois candidats sont Paul Fortin, Jean-François Gosselin et Daniel Morin.

Un citoyen demande s'il y aura de l'information au sujet des candidatures. Le directeur général répond qu'une présentation de chaque candidat sera transmise pour permettre un minimum d'information, mais que les candidats sont libres de faire plus s'ils le souhaitent.

Une citoyenne demande quand les présentations seront distribuées. Le directeur général mentionne dans une semaine.

### 1.3 Adoption des procès-verbaux

#### • **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2023**

Il est proposé par M. Richard Picard,  
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2023 tel que remis par le directeur général.

2023-04-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 1.4 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée aux membres du conseil.

### 1.5 Adoption des comptes à payer

#### **Liste des comptes à payer en date du 17 avril 2023**

9	BILO-FORGE INC. (boulons)	11.04 \$
14	DUBE EQUIPEMENT DE BUREAU INC. (enveloppes, carton pour élections)	267.12 \$
21	J.N. DENIS INC. (prestone, urée, réparations Ford F550 2019 et Peterbilt 2001)	4 224.18 \$
34	MEGABURO (babillard, étiquettes, stylos, surligneurs, chemises, papier)	432.94 \$
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE (avis de mutation)	40.00 \$
133	JEROME BRETON (vêtements)	210.29 \$
218	LES ENTREPRISES JEAN-GUY LANDRY INC (bavette de caoutchou)	321.93 \$
467	SUMACOM INC. (gravoply pour Promotion et porte-clés)	192.01 \$
479	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTEE (essence, diesel, mazout)	12 001.46 \$
518	RECUPERATION FRONTENAC INC. (traitement des matières premières)	711.85 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYES-ES MUNICIPAUX	438.90 \$
630	IMPRIMERIE DESMARAIS & FILS LTEE (arrangement de photos)	57.49 \$
654	NAPA DISRAELI (0609) (lampe pour Chevrolet Silverado, freins pour Dodge Ram)	104.03 \$
689	SERV. SANITAIRES DENIS FORTIER INC. (cueillette matières recyclables)	5 829.23 \$
697	TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE INC. (cueillette déchets et compost)	12 608.92 \$
742	RELO INC (démolion centre communautaire)	23 398.91 \$
762	RESSORTS ROBERTS-TRACTION MÉGANTIC (housing, bearing)	165.35 \$
769	ALARMS MULTI-SECURITE MBTM INC. (réception alarme annuelle, frais de cellulaire)	2 328.24 \$
814	ECOLE DOMINIQUE-SAVIO (location gymnase pour réunion conseil et élections)	268.00 \$

850	QUEBEC MUNICIPAL (abonnement annuel à Québec Municipal 1er mai au 30 avril 2024)	212.70 \$
889	PROPANE GRG INC. (propane garage et bureau municipal)	2 134.16 \$
892	ATELIER R.N. INC (boîte de vitesse, douille, huile)	2 568.45 \$
1066	ALSCO CORP. (nettoyage de vêtement)	219.16 \$
1081	GESTERRA SOC. DEV. DURABLE D'ARTHABASKA INC. (traitement et redevance des déchets)	1 559.35 \$
1103	GSC COMMUNICATION INC. (installation ligne téléphonique service de garde)	319.63 \$
1142	PUBLIFORME INC. (panneaux de signalisation)	443.80 \$
1234	PLOMBERIE CHRISTIAN FORTIER (installation du lave-vaisselle garderie)	240.62 \$
1249	TGS INDUSTRIEL (fluxcored)	238.64 \$
1335	LES SERVICES EXP INC. (honoraires agrandissement centre communautaire)	5 231.36 \$
1356	GROUPE ENVIRONEX (analyse d'eau)	604.78 \$
1420	PIECES D'AUTO L. VEILLEUX INC. (boulons, silicone, washer, écrou, tube, cendrier)	236.93 \$
1476	E MYRIADE (diner collation Promotion)	280.00 \$
1481	REGIE INTERMUNICIPALE INCENDIE DLW (2e partie quote-part)	43 380.50 \$
1528	CAIN LAMARRE (honoraires professionnels)	89.04 \$
1530	AQUATECH (assistance technique janvier et février 2023)	2 205.86 \$
1550	DRUMCO ENERGIE (entretien annuel, remplacer batterie)	719.82 \$
1554	CEGEP SHAWINIGAN (formation Benoît Bolduc en eaux usées)	3 162.70 \$
1558	DANIA BOISVERT (ampoule, eau)	122.28 \$
1589	ESCOUADE CANINE MRC 2017 (frais administratif avril, mai et juin 2023)	875.84 \$
1596	AVIZO EXPERTS-CONSEILS INC (vérification débimètres)	970.51 \$
1600	9207-1919 QUÉBEC INC. (poser et balancer pneus Dodge Ram et Chevrolet)	160.97 \$
1618	FQM ASSURANCES INC (ajustement assurance)	749.92 \$
1622	BENOIT BOLDUC (vêtements)	500.00 \$
1668	NANCY GUILLOT (bottes)	206.94 \$
1673	SANTINEL (défibrillateur)	1 690.21 \$
1674	DOMINIC LAVALLEE (vêtements)	267.78 \$
	<b>TOTAL</b>	<b>133 003.84 \$</b>

Il est proposé par M. Richard Picard,  
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par le directeur général.

2023-04-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 1.6 Dépôt de la situation financière

Le directeur général et greffier-trésorier a déposé aux membres du conseil la situation financière en date du 14 avril 2023.

## 1.7 Suivi des dossiers municipaux

### **Vie communautaire, loisirs et culture**

La première soirée hommage aux bénévoles postpandémie aura lieu le 21 avril pour remercier les bénévoles de la municipalité.

## 2. Administration

### 2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus

Aucune demande d'autorisation de remboursement n'est présentée.

## 2.2 Démission au poste de conseillère no 4

Le conseil constate la vacance au poste de conseiller no 4 à la suite de la démission de Mme Julie Lamontagne le 23 mars 2023.

## 2.3 Nomination d'une mairesse suppléante

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un membre du conseil afin de remplacer la mairesse si cette dernière est absente ou dans l'impossibilité d'agir, conformément à l'article 116 du Code municipal;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,

et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford nomme Mme Natalie Gareau au poste de mairesse suppléante, à compter du 17 avril 2023, pour une période de 7 mois;

QU'à ce titre elle soit désignée pour siéger au Conseil des maires de la MRC en remplacement de la mairesse.

2023-04-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 2.4 Rémunération du personnel électoral 2023

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité tiendra des élections en 2023;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit adopter la rémunération du personnel électoral pour 2023;

Il est proposé par M. Richard Picard,

et résolu :

QUE les rémunérations payables lors d'une élection soient les suivantes :

### PRÉSIDENT D'ÉLECTION

1. Lorsqu'il y a un scrutin, le président d'élection recevra 684 \$ pour les fonctions qu'il exerce pour la tenue du scrutin.

2. Lorsqu'il y a un vote par anticipation, le président d'élection recevra 465 \$ par jour, pour les fonctions qu'il exerce pour la tenue du vote par anticipation.

3. Pour l'ensemble de ses autres fonctions, le président d'élection a le droit de recevoir la rémunération suivante :

a. Lorsqu'une liste électorale est dressée et révisée lors de l'élection, le produit de la multiplication par le nombre d'électeurs inscrits sur cette liste à la date de son entrée en vigueur du montant suivant :

- 0,537 \$ par électeur pour les 2 500 premiers électeurs;

- 0,241 \$ par électeur pour les 22 500 suivants.

b. Lorsqu'aucune liste électorale n'est dressée et que celle qui existe déjà est révisée lors de l'élection, le produit de la multiplication par le nombre d'électeurs inscrits sur cette liste à la date de son entrée en vigueur du montant suivant :

- 0,320 \$ par électeur pour les 2 500 premiers électeurs;

- 0,093 \$ par électeur pour les 22 500 suivants.

c. Lorsqu'une liste électorale est dressée, mais n'est pas révisée lors de l'élection, le produit de la multiplication par le nombre d'électeurs inscrits sur cette liste à la date de son entrée en vigueur du montant suivant :

- 0,438 \$ par électeur pour les 2 500 premiers électeurs;
- 0,197 \$ par électeur pour les 22 500 suivants.

d. Lorsqu'aucune liste électorale n'est dressée et que celle qui existe déjà n'est pas révisée lors de l'élection, le produit de la multiplication par le nombre d'électeurs inscrits sur cette liste à la date de son entrée en vigueur du montant suivant :

- 0,101 \$ par électeur pour les 2 500 premiers électeurs;
- 0,028 \$ par électeur pour les 22 500 suivants.

#### SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

4. Le secrétaire d'élection recevra une rémunération égale au  $\frac{3}{4}$  de celle du président d'élection.

#### RÉMUNÉRATION POUR LA PRÉSENCE À UNE SÉANCE DE FORMATION

5. Le président d'élection et le secrétaire d'élection ont droit à leur rémunération régulière selon la convention collective ou selon le contrat de travail afférent ainsi que le remboursement des dépenses encourues pour leur présence à toute séance de formation.

#### TRÉSORIER

6. Le trésorier a le droit de recevoir, pour les fonctions qu'il exerce à l'égard des rapports de dépenses électorales et des rapports financiers qu'il reçoit, la rémunération suivante :

- 83 \$ pour chaque rapport de dépenses électorales d'un candidat indépendant autorisé plus 1 % des dépenses électorales déclarées au rapport;
- pour le rapport de dépenses électorales d'un parti autorisé : 32 \$ par candidat du parti lors de l'élection plus 1 % des dépenses électorales déclarées au rapport;
- 39 \$ pour chaque rapport financier d'un candidat indépendant autorisé;
- 162 \$ pour chaque rapport financier d'un parti autorisé;
- 14 \$ pour chaque candidat indépendant autorisé;
- 7 \$ pour chaque candidat d'un parti autorisé.

#### SCRUTATEUR

7. Pour les fonctions qu'il exerce, tout scrutateur recevra la rémunération prescrite par la loi bonifiée de 1,00 \$ l'heure.

#### SECRÉTAIRE DU BUREAU DE VOTE

8. Pour les fonctions qu'il exerce, le ou la secrétaire du bureau de vote recevra la rémunération prescrite par la loi bonifiée de 1,00 \$ l'heure.

#### PRÉPOSÉ(E) À L'INFORMATION ET AU MAINTIEN DE L'ORDRE

9. Pour les fonctions qu'il exerce, le ou la préposé(e) à l'information et au maintien de l'ordre recevra la rémunération prescrite par la loi bonifiée de 1,00 \$ l'heure.

#### MEMBRE D'UNE COMMISSION DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

10. Tout membre d'une commission de révision de la liste électorale recevra la rémunération prescrite par la loi bonifiée de 1,00 \$ l'heure.

## PRÉPOSÉ(E) À LA TABLE DE VÉRIFICATION

11. Le président à la table de vérification recevra la rémunération prescrite par la loi bonifiée de 1,00\$ l'heure, et ce, pour la (ou les) journée(s) du bureau de vote par anticipation.

12. Tout membre à la table de vérification recevra la rémunération prescrite par la loi bonifiée de 1,00\$ l'heure, et ce, pour la (ou les) journée(s) du bureau de vote par anticipation.

D'AFFECTER la somme de 5 000\$ de la réserve pour élection au budget 2023.

2023-04-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 2.5 Bail d'occupation de la chapelle

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a acquis l'église le 14 décembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE les parties se sont engagées dans l'acte de vente au maintien et au respect de la clause de la promesse d'achat prévoyant la signature du bail d'occupation;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,

et résolu,

D'AUTORISER la mairesse et le directeur général à signer le bail d'occupation de la chapelle au nom de la Municipalité.

2023-04-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## **3. Stratford 2030 « Ensemble en action »**

### **3.1 Affectation des fonds destinés au centre communautaire**

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement d'emprunt 1211 par la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'annexe C du règlement prévoit des sommes de 600 000\$ à affecter au projet;

Il est proposé par M. Richard Picard;

et résolu,

D'AFFECTER les sommes suivantes au projet de réaménagement et agrandissement du centre communautaire, tel que prévu au règlement d'emprunt 1211 :

- Subvention DEC : 495 000 \$

-TECQ 2019-2023 : 15 000 \$

-Desjardins : 40 000 \$

-FRR volet 2 : 34 127 \$

-Fonds généraux de la Municipalité : 15 873 \$

2023-04-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **3.2 Promotion Stratford – Renouvellement de l'entente**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté, le 1er juin 2020, un Plan de développement pour la période 2020-2030;

CONSIDÉRANT QUE ce Plan de développement prévoit la mise en place d'activités visant le développement social et économique du territoire;

CONSIDÉRANT QUE Promotion Stratford est un organisme à but non lucratif dont la mission est de stimuler et soutenir le dynamisme et le développement social et économique de Stratford;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a conclu avec Promotion Stratford une entente relative à la délégation de mandats de développement;

CONSIDÉRANT QUE cette entente arrive à échéance le 30 juin 2023;

CONSIDÉRANT QUE Promotion Stratford a assumé avec succès les responsabilités prévues à cette entente;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,

et résolu,

DE CONCLURE avec Promotion Stratford une nouvelle entente relative à la mise en place de programmes, de projets et d'activités visant à favoriser le développement social et économique de la communauté de Stratford et ce, jusqu'au 30 juin 2027;

D'AUTORISER la mairesse et le directeur général à signer cette entente au nom de la Municipalité.

2023-04-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 3.3 Promotion Stratford – Versement de la contribution annuelle

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a conclu avec Promotion Stratford une entente de gestion relative à la délégation de mandats de développement;

CONSIDÉRANT QUE l'entente 2023-2027 prévoit que la Municipalité verse à Promotion Stratford une somme de 110 000 \$ par année, sous réserve de l'approbation du conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE Promotion Stratford a déposé son rapport annuel et ses états financiers pour l'exercice 2022;

CONSIDÉRANT QUE le montant à verser pour l'exercice 2023 a été prévu au budget de la Municipalité;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,

et résolu :

DE VERSER à Promotion Stratford, à la suite de la signature du renouvellement de l'entente, la somme de 110 000 \$.

2023-04-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 4. Infrastructures municipales

### 4.1 Abat-poussière – Choix du fournisseur

CONSIDÉRANT la réception de deux soumissions à la suite d'un appel d'offres sur invitation;



CONSIDÉRANT QUE la soumission conforme la plus basse est celle de Transport Adrien Roy et Filles Inc.;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite acheter une plus grande quantité de chlorure de calcium pour permettre aux travaux publics de niveler les chemins endommagés après la période habituelle d'épandage de l'abat-poussière;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,

et résolu :

DE RETENIR la soumission de Transport Adrien Roy et Filles Inc. au montant de 30 069,38 \$ plus taxes, pour l'achat et l'épandage de 76 125 litres de chlorure de calcium 35 % sur une distance de 36,315 km.

DE PROCÉDER à l'achat de 23 875 litres de chlorure de calcium 35 % supplémentaire au coût de 9 430,62\$ plus taxes.

2023-04-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 4.2 Reddition de compte – Programme RIRL

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Stratford a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du 15 août 2021 au 8 février 2023;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Stratford transmet au Ministère les pièces justificatives suivantes :

- le formulaire de reddition de comptes disponible sur le site Web du Ministère;
- les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents);
- la présente résolution municipale approuvée par le conseil attestant la fin des travaux;
- un avis de conformité, un certificat de réception provisoire ou définitive des travaux émis par un ingénieur, sauf pour des travaux de scellement de fissures, de rapiéçage mécanisé et de rechargement granulaire.

Il est proposé par M. Richard Picard,

et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

2023-04-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 4.3 Reddition de compte FIMEAU – Audit des travaux

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des travaux de réfection des rues Elgin et des Cèdres, la Municipalité a reçu une subvention du programme FIMEAU;

CONSIDÉRANT QUE la reddition de compte du programme prévoit l'audit des travaux;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,

et résolu :

DE MANDATER la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour effectuer l'audit des travaux de réfection des rues Elgin et des Cèdres dans le cadre du programme FIMEAU pour un coût maximum de 4 000\$ plus taxes.

2023-04-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## **5. Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle**

### **5.1 Lettre d'entente no 13 – Horaire d'été 2023**

CONSIDÉRANT la demande faite par les employés pour renouveler l'horaire d'été;

CONSIDÉRANT les impacts positifs de l'instauration de l'horaire d'été en 2022;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général et du chef des travaux publics;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,

et résolu :

D'AUTORISER la mairesse et le directeur général greffier-trésorier à signer la lettre d'entente no 13- Horaire d'été 2023.

2023-04-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **5.2 Nomination au comité de relation de travail**

CONSIDÉRANT la démission de M. Jean Thifault;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,

et résolu :

DE NOMMER Mme Natalie Gareau au comité de relations de travail et de la santé et sécurité au travail.

2023-04-14

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## **6- Vie communautaire, services de proximité et tourisme**

### **6.1 Contribution au projet Bobettes rouges**

CONSIDÉRANT QUE le 23 novembre 2022, le conseil des maires de la MRC du Granit a adopté le plan de gestion des matières résiduelles révisé 2022-2029 qui a pour première ligne directrice de prévenir et réduire la génération de matières résiduelles notamment en promouvant la consommation responsable, les changements de comportement et la gestion responsable;

CONSIDÉRANT QUE les 4 070 femmes de 10 à 49 ans de la MRC du Granit (20% de la population totale) utilisent et envoient à l'enfouissement plus de 1 245 420 produits menstruels jetables par année, ce qui représente un peu plus de 12 tonnes de déchets;

CONSIDÉRANT QUE près de 50% des femmes de la MRC du Granit ont un revenu total inférieur à 30 000\$ par an (Statistique Canada) et que celles-ci ont à faire le choix difficile entre acheter un produit d'hygiène féminine et un article essentiel de leur liste d'épicerie;

CONSIDÉRANT QUE la Constellation du Granit travaille en partenariat avec la SDEG pour la mise en place d'un projet visant la réduction de la précarité menstruelle pour les femmes de la MRC du Granit nommé Les Bobettes Rouges et compte sensibiliser et distribuer gratuitement à l'ensemble des 1000 étudiantes de 10 à 20 ans des ensembles de 5 serviettes menstruelles lavables issues de l'économie circulaire;

Il est proposé par M. André Therrien,

et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford reconnaisse que les produits menstruels jetables créent une charge financière supplémentaire pour les femmes et génèrent une grande quantité de matières résiduelles;

QUE la Municipalité encourage l'usage de produits menstruels réutilisables pour contribuer à réduire la quantité de matières envoyées à l'enfouissement en soutenant le projet Les Bobettes Rouges;

QUE la Municipalité participe financièrement à la réalisation du projet en finançant 10 ensembles pour les 10 jeunes femmes de 10 à 20 ans de sa municipalité, pour un montant de 100\$.

2023-04-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 6.2 Contrat de partenariat avec le BC-CPE Sous les étoiles

CONSIDÉRANT QUE le projet-pilote de responsable de service de garde éducatif (RSGE) en communauté a été accepté;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du projet-pilote, la Municipalité loue ses locaux à des RSGE pour y tenir un service de garde en communauté;

CONSIDÉRANT QUE le Bureau coordonnateur du CPE Sous les étoiles encadre et cautionne le travail des RSGE;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,

et résolu;

D'AUTORISER le directeur général et la mairesse à signer, pour et au nom de la Municipalité, le contrat de partenariat avec le BC-CPE Sous les étoiles.

2023-04-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 7- Communication

### 8- Loisirs et culture

#### 8.1 Soutien financier à la bibliothèque municipale

CONSIDÉRANT QUE le comité de la Bibliothèque Municipale a déposé son rapport d'activité 2022;

CONSIDÉRANT QUE la contribution annuelle est prévue au budget;

Il est proposé par M. André Therrien;

et résolu,

D'ATTRIBUER la subvention annuelle de 2 500\$ à la Bibliothèque Municipale.

2023-04-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## **9- Finances, budget et taxation**

### **9.1 Adoption des États financiers audités de l'exercice se terminant le 31 décembre 2022**

CONSIDÉRANT QUE l'auditeur externe de la Municipalité, la firme Raymond Chabot Grant Thornton, a déposé les rapports financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE toutes les explications ont été fournies à la satisfaction des membres du Conseil;

Il est proposé par M. Richard Picard,

et résolu;

D'ACCEPTER les rapports financiers 2022 préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

2023-04-18

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## **10- Urbanisme et environnement**

### **10.1 Défi pissenlit 2023**

CONSIDÉRANT QUE retarder la coupe des pissenlits favorise la biodiversité et la reproduction des insectes pollinisateurs, telles les abeilles;

CONSIDÉRANT les objectifs environnementaux du Plan de développement de la Municipalité;

Il est proposé par M. André Therrien,

et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford participe au Défi pissenlit 2023 en retardant au début juin la coupe de gazon et de pissenlits et en continuant de ne pas utiliser de pesticides;

QUE la Municipalité du Canton de Stratford encourage ses citoyens à participer au Défi pissenlit 2023.

2023-04-19

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## **11. Sécurité publique**

### **11.1 Nomination au conseil d'administration de la Régie incendie des rivières**

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit nommer de nouveaux membres au conseil d'administration de la Régie incendie des rivières;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,

et résolu :

DE NOMMER M. Richard Picard au conseil d'administration de la Régie incendie des rivières;

DE NOMMER Mme Denyse Blanchet comme substitut au conseil d'administration de la Régie incendie des rivières.

2023-04-20

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 11.2 Renouvellement 2023 de BCITI

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a l'obligation d'avoir un système de communication en cas de mesures d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité utilise, depuis 2020, l'application Bciti pour rejoindre les citoyens en cas d'urgence;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,

et résolu :

DE RENOUELER son entente avec Bciti pour l'année 2023 au coût de 140\$ par mois.

2023-04-21

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 11.3 Demande au ministère des Transports du Québec – Traverse piétonnière

CONSIDÉRANT QUE le trottoir le long de la route 161 est du côté opposé au bureau municipal;

CONSIDÉRANT l'augmentation de l'achalandage des piétons depuis l'installation du Bureau de poste dans l'édifice du bureau municipal en février 2022;

CONSIDÉRANT l'ajout d'un service de garde, jusqu'à 12 enfants, au bureau municipal depuis le 1<sup>er</sup> avril 2023;

CONSIDÉRANT QUE les enfants doivent traverser la route 161 plusieurs fois par jour pour avoir accès au parc municipal et au trottoir pour la marche;

CONSIDÉRANT QUE l'absence de traverse piétonnière entre le bureau municipal et le trottoir constitue un risque inutile pour la sécurité des enfants et des résidents qui fréquentent les services du bureau municipal;

Il est proposé par M. André Therrien,

et résolu :

DE DEMANDER au ministère des Transports du Québec d'installer une traverse piétonnière pour relier le bureau municipal au trottoir de la route 161.

2023-04-22

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 12. Affaires diverses

### 13. Liste de la correspondance

### 14. Période de questions

Une citoyenne demande si les feux à ciel ouvert sont autorisés partout dans la municipalité. Le directeur général mentionne qu'il y a un règlement sur les feux extérieurs qui est géré par la Régie incendie des rivières.

Une citoyenne demande quand la niveleuse passera sur le rang des Érables. Le directeur général mentionne que la niveleuse passera après la période de dégel.

Une citoyenne demande qui elle doit aviser pour un problème de ponceau. Le directeur général mentionne qu'il avisera le chef des travaux publics.

Une citoyenne demande quand l'étude sur les chemins du lac de la Héronnière sera disponible. La mairesse mentionne que l'étude sert à déterminer la qualité du chemin et ce qu'il faut faire pour le municipaliser. Les premières hypothèses soumises par les ingénieurs étaient très coûteuses, donc un test de portance a été demandé pour offrir une nouvelle hypothèse. Une rencontre avec l'ensemble des citoyens du secteur aura lieu à la suite de ses résultats.

Un citoyen demande ce qu'est une taxe spéciale prévue au règlement d'emprunt. Le directeur général mentionne qu'il s'agit de la taxe foncière qui permet de rembourser le règlement d'emprunt. Un montant est déjà prévu dans le budget 2023 pour les dépenses en cours qui sera redirigé au remboursement de l'emprunt lors de l'entrée en vigueur du règlement d'emprunt.

Un citoyen demande si le conseil prévoit des dépassements de coûts pour le centre communautaire. Le directeur général répond le 1 900 000\$ initial était une estimation préliminaire de la première firme d'architecte. L'estimation était basée sur des plans préliminaires de 2021 et n'incluait pas l'ensemble des dépenses. Le 3 500 000\$ actuel est basé sur des plans pour appel d'offres, sur des estimations d'ingénieurs et inclus plusieurs contingences, donc on ne prévoit pas de dépassement de coûts.

Un citoyen demande à quel moment est prévu l'appel d'offres. La mairesse répond que le conseil attend la réponse d'une demande de subvention. Pour cette subvention, l'appel d'offres ne doit pas avoir été fait. Pour une autre subvention qu'on a déjà reçue, on ne peut pas trop attendre, car les travaux doivent être terminés le 31 mars 2024.

Un citoyen demande ce que représente un remboursement de 2 900 000\$. Le conseiller Richard Picard, mentionne qu'à 5% sur 25 ans, ça représente environ 200 000\$ par année.

Une citoyenne demande si le ministère évalue la capacité de payer de la municipalité lorsqu'il y a adoption de règlement d'emprunt. Le directeur général mentionne que le ministère évalue la charge fiscale et l'endettement de la municipalité avant d'autoriser un règlement d'emprunt.

Un citoyen demande s'il y a un montant minimum de subvention pour que le conseil souhaite avoir pour aller de l'avant. La mairesse mentionne qu'il n'y a pas de montant qui a été déterminé par le conseil.

## **15. Certificat de disponibilité**

Je soussigné, William Leclerc Bellavance, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou au surplus accumulé pour les dépenses votées à la séance régulière de ce dix-septième (17<sup>e</sup>) jour d'avril 2023.

## **16. Levée de la séance**

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,  
et résolu :

Que la séance soit levée à 20 h 13.

2023-04-23

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Denyse Blanchet  
Mairesse

William Leclerc Bellavance  
Directeur général et greffier-trésorier